

Chambre d'Assemblée.

Chambre de Comité,

Samedi, le 27^e. Janvier, 1821.

MONSIEUR,

LE Comité Spécial auquel l'Honorable Chambre d'Assemblée du Bas-Canada a référé, le 9^e. du courant, la partie de la Harangue de Son Excellence le Gouverneur en Chef qui a rapport à l'établissement des Terres incultes de la Couronne, convaincu de l'assistance qu'il pourroit retirer de vos lumières et informations sur différentes matières liées à cet objet important, m'a enjoint de vous prier de donner des réponses aux questions qui accompagnent la présente.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble

et obéissant serviteur,

A. Muir
Président du Comité

A

Curé de la Paroisse de